

CONSEIL D'ADMINISTRATION
DE L'UNIVERSITE D'AIX-MARSEILLE

DÉLIBÉRATION n° 2015/07/21-15

Le **conseil d'administration**, en sa séance du 21 juillet 2015, sous la présidence d'Yvon BERLAND, Président,

Vu le Code de l'Education,

Vu les statuts de l'Université d'Aix-Marseille,

Vu la délibération du conseil d'administration en date du 22 janvier 2013 portant élection de la section disciplinaire du conseil d'administration compétente à l'égard des enseignants-chercheurs,

Vu la délibération du conseil d'administration en date du 22 octobre 2013 complétant la composition des sections disciplinaires du conseil d'administration,

DÉCIDE :

**OBJET : Désignation du Président suppléant de la section disciplinaire
du conseil d'administration compétente à l'égard des enseignants-chercheurs**

Le conseil d'administration approuve la nomination de Madame Guazzelli en tant que Président de la section disciplinaire du conseil d'administration compétente à l'égard des enseignants-chercheurs.

Cette délibération est adoptée à l'unanimité.

Membres en exercice : 30

Quorum : 15

Présents et représentés : 27

Fait à Marseille, le 21 juillet 2015

Yvon BERLAND
Président de l'Université d'Aix-Marseille

